

Emmanuel Wallon
Professeur de sociologie politique
à l'Université Paris X-Nanterre

Inédit, novembre 2005.

De l'archivecture à l'architexture : faire place à la scène ¹

Chaque groupe humain construit ses propres relations à l'histoire et au territoire. Les ordonnateurs de projets publics les inscrivent dans des discours et des décisions qu'il s'agit d'analyser. Les artistes du spectacle vivant, en proposent de libres interprétations qu'il importe de comprendre. Ceux-ci et ceux-là entretiennent des rapports très différents vis-à-vis du paysage urbain, cet enchevêtrement de reliques et de projets, ce mille-feuilles de souvenirs et d'expériences.

L'édifice et l'événement : un « précipité » dans la ville

Dans l'architecture et l'urbanisme, d'une part, le spectacle ou la fête, d'autre part, entre le pérenne et l'instantané, on observe un phénomène commun : le « précipité ». Des dispositifs qu'on peut qualifier de mise en scène ont pour effet de précipiter (c'est-à-dire d'amasser et d'agglomérer) des éléments véhiculés par le flux du temps, mais qui relèvent aussi bien d'une direction - le passé - que de l'autre - l'avenir. Il est troublant, quand on réfléchit à l'articulation ou à la confrontation entre le monumental et le spectaculaire, d'observer comment ce procédé de condensation diverge. Il se présente presque de manière inverse, en dépit du fait qu'il se produise dans un même milieu. En apparence, le spectacle s'appuie au monument : soit il se déroule dans un édifice disposé pour la fiction et qui se trouve logé dans la ville - un théâtre par exemple -, lui offrant des points de repère et des pivots de circulation ; soit il se déploie sur le fond sonore, vivant, imagé, olfactif d'une cité, révélant et accentuant son mouvement comme le font les compagnies de rue, fort actives en France. Quinze ans après « l'Année du patrimoine » a commencé en 2005, pour trois ans, le « Temps des arts de la rue », institué d'en haut comme un bâtiment peut être implanté par la grâce d'une puissance centrale.

Pour autant, élever un édifice, empiler des archives ou bien épandre une fiction en donnant libre cours à l'illustration, ce n'est pas tout à fait la même chose. Ni dans un cas ni dans l'autre nous n'avons affaire à un véritable processus mnémotecnique. Ce qui soutient le monument et agit à travers la performance, ce n'est pas une mémoire « en » ou « au » travail, ce sont des dispositifs de capture du temps et de maîtrise de l'espace. Plutôt que de parler de mise en scène de la mémoire, plutôt que de se demander si les édiles qui s'occupent de tracer des schémas d'urbanisme et les saltimbanques qui s'affairent à déranger les plans établis sont, les uns et les autres, les régisseurs de la société, il faut examiner le rapport que ces deux catégories d'acteurs tentent concurremment d'instaurer entre le lieu et le moment. Entre la mise en pierres du souvenir, la mise en fable de l'histoire collective, la mise en images et en sons des histoires individuelles, il y a plus que des nuances : des écarts.

Comment nouer des liens, à travers la politique, l'éducation et l'art, entre ce qui relève d'un côté de constructions en dur et, de l'autre, de formes mobiles et labiles ? Comment tisser une trame entre ce qui serait - bien qu'un jeu de mots soit parfois moins signifiant qu'il n'y paraît -

¹ Texte rédigé d'après une intervention au colloque « Mémoire des lieux – Lieux de mémoire », Traverses 92, Université Paris X-Nanterre, samedi 21 mai 2005, publié en ligne en décembre 2005 sur le site www.traverses92.ac-versailles.fr.

une « archivecture » (« projection d'une majesté dans l'espace », préférerait dire Pierre Rosanvallon²) qui perpétue un pouvoir et une « architexture » (mise en tresse des existences, mise en phase des présences et des absences) dont se nourrit la mémoire. Pour éviter la rupture du tissu entre un savoir monumentalisé (« l'édifiant ») et un vécu déstructuré (« l'erratique »), il faut s'efforcer de les relier comme autant d'objets visibles ou sensibles qui se prêtent à une lecture publique, c'est-à-dire à la fois commune et contradictoire. Les enseignants ont là une mission essentielle à remplir au contact des urbanistes et des architectes, des artistes et des élus.

Le monument et le spectacle : avertissement contre l'oubli, alerte à l'indifférence

Le monument émane toujours d'un acte d'autorité qui procède par concentration. Celle-ci ne se réalise pas seulement dans le monolithe du bâtiment mais aussi dans le temps de l'inauguration et de la célébration. En revanche la société, à la manière de la foule, progresse par dispersion. Elle est certes capable de s'agglutiner dans de grandes occasions, mais pour elle la ville au quotidien se présente comme un ensemble de ramifications et de trajectoires qui peuvent éventuellement se croiser. Davantage que la commémoration nationale c'est le festival municipal, de la kermesse aux grands rassemblements estivaux, qui donne l'image de la collectivité assemblée. Mais dans l'une et l'autre s'exprime une force commune qui réside dans le mot même de monument³.

La racine latine « monere », qu'on retrouve dans « admonestation », contient l'idée d'avertir, soit contre l'oubli, soit contre l'indifférence. Le bâtiment officiel exhorte la population à la manière d'un doigt levé dans l'espace, comme le fera la tour de Daniel Libeskind sur « Ground zero » à Manhattan, alors que l'oeuvre instantanée qu'est une pièce de théâtre, une chorégraphie, un spectacle de cirque ou de rue, agit sur le public à la façon d'une injonction à sentir, entendre et comprendre. Dans les deux cas, on a affaire à une construction. A la structure de l'édifice, s'appuie une entreprise d'arrondissement de l'histoire dans des volumes et des plans, alors que le montage d'une scène, l'aménagement d'un plateau de plein air ou l'organisation d'une déambulation avec acteurs et machines repose sur un agencement fait pour favoriser l'incursion de l'imprévu, de l'inouï, dans l'espace public.

Nanterre : mémoire en fragments, territoire en tranches.

Le contexte d'un tel questionnement ne saurait être indifférent. Situons-le précisément dans l'espace et le temps, sur le campus de Nanterre, à mi-chemin d'une trajectoire qui va de la sévère préfecture aux Papeteries de la Seine. A la lisière du complexe universitaire, comme on le nommait encore lorsque la gare du RER s'appelait Nanterre-La folie, au pied d'immeubles occupés par des familles de gendarmes, des chapiteaux ont poussé sur les Arènes du Cirque, juste à côté de la fragile Ferme du Bonheur où Roger Des Prés fait entendre de la poésie, paître ses animaux et croître ses légumes. Non loin se trouve la Maison des Vieux du Petit-Nanterre, et tout proche la cité des Provinces-Françaises, dont une grande proportion d'habitants sont issus de Kabylie. Nanterre est le nom d'une ville, mais aussi d'une ruralité enfuie, d'une condition ouvrière enfouie, d'une vie locale en fuite, de cultures d'exil en jachère (parlant d'Arménie, d'Anatolie, d'Algérie, d'Asie), d'une histoire étudiante en pointillés. Le

² Cf. P. Rosanvallon, séminaire sur la monumentalité, avec T. Paquot et E. Wallon, Collège de France, 31 mars 2004.

³ Voir E. Wallon, « Monumental », in *Dictionnaire des politiques culturelles sous la Ve République* (sous la direction d'Emmanuel de Waresquiel, Larousse, Paris, 2001, p. 422-424).

bâtiment universitaire qui accueille des colloques sur l'architecture et la mémoire a été remanié à plusieurs reprises, en sorte que les traces de ce qui s'y passa de 1965 à 1976 (date d'une des dernières grèves d'ampleur nationale ayant secoué l'académie) sont devenues de moins en moins perceptibles, y compris dans l'organisation des circulations et le cloisonnement entre les pavillons.

Siège de préfecture, aux portes de la Défense, Nanterre est aussi le haut-lieu d'une urbanisation imposée depuis les sommets de l'Etat – au sens strict si l'on se songe aux hélicoptères d'où de grands personnages se dotèrent d'une vision de la banlieue - le schéma de développement de la région et le plan d'occupation des sols ayant longtemps échappé à la délibération des élus, a fortiori à celle des habitants. La commune arbore en outre une identité politique fragmentée. L'histoire communiste locale, si palpitante soit-elle encore, cède peu à peu place à une mémoire douloureuse.

Nanterre évoque désormais une démocratie meurtrie pour ses habitants et l'ensemble des Français. On y commémorera longtemps les victimes de la tuerie perpétrée par Richard Durn à l'Hôtel de Ville le 26 mars 2002, à laquelle ont succombé huit conseillers municipaux, dont un collègue de Paris X. L'ombre reste tenace, au point que cette ville dont le passé semble d'autant plus difficile à retenir que son horizon lui échappe fait office de toile de fond à une pensée de la « misère symbolique ». Il est cependant permis de ne ratifier qu'en partie la thèse de Bernard Stiegler, qui fait du meurtrier un cas archétypal d'une certaine incapacité à projeter son narcissisme personnel dans des représentations collectives et à investir son histoire individuelle dans une ouverture à l'altérité⁴. De même qu'un individu ne se résume pas par son acte le plus désespéré, Nanterre ne se borne pas à la rue de la Folie. Toute ville est un composé instable, vivant et mouvant.

Croisement des trajectoires et des perspectives : témoignage, médiation, communication, implication.

« Le gouvernement du spectacle, qui à présent détient tous les moyens de falsifier l'ensemble de la production aussi bien que de la perception, est maître absolu des souvenirs comme il est maître incontrôlé des projets qui façonnent le plus lointain avenir », écrivait Guy Debord⁵. Il importe de le contredire pour percer une issue dans ses impasses. Comment aborder le monument et agencer le spectacle de telle sorte que leur alliance émancipe l'avenir au lieu de sceller le révolu ? Le défi consiste pour les architectes et les artistes, mais aussi pour les pédagogues et les praticiens, à imaginer des façons de croiser les trajectoires passées et les perspectives futures, comme Jorge Luis Borges l'a redit par la bouche de Nicolas Frize. Ce travail de mémoire relève beaucoup moins d'un devoir que d'un désir. Il suppose un effort individuel ainsi qu'un engagement public. Il passe par quatre biais.

1) Le travail mémoriel demande un investissement du souvenir dans l'histoire. Bien d'autres l'ont rappelé: aucune participation à l'histoire collective n'est envisageable s'il n'existe d'abord pour le sujet la possibilité de susciter ou de convoquer un souvenir individuel qui emprunte le chemin du langage et le canal des perceptions.

2) Il requiert une médiation par un tiers. Puisque les souvenirs des générations précédentes et des peuples absents ne sauraient m'appartenir en propre, même par héritage, il faut qu'un témoin informé ou, à défaut, un intermédiaire instruit me propose son truchement par rapport à l'ensemble de la collectivité : l'artiste peut-être celui-là.

⁴ Voir B. Stiegler, *Aimer, s'aimer, nous aimer, Du 11 septembre au 21 avril*, Galilée, Paris, 2003, p. 13-15.

⁵ In *Commentaires sur la société du spectacle*, Editions Gérard Lebovici, Paris, 1988, p. 20.

3) Cette transmission privilégiée implique en fait une communication élargie, car d'autres interlocuteurs sont d'ores et déjà présents en vis-à-vis, appelés à faire circuler le récit, les impressions et les émotions rivalisant avec les pièces, les preuves et les œuvres. C'est une condition préalable et nécessaire à l'éloignement de soi, à la mise en perspective de ce que l'histoire de chacun, son récit d'origine, recèle d'invitation à penser.

4) Cela signifie enfin une transition à travers un milieu déterminé, autorisant l'inscription dans un paysage réel de cette articulation au passé.

Nous vivons dans des espaces relatifs, en correspondance permanente avec d'autres univers (ne serait-ce que par le truchement d'un téléphone cellulaire), véhiculant en quelque sorte des mondes portatifs. Dans la ville contemporaine, l'intrication des espaces intimes et des espaces publics compose une construction complexe, en réaménagement constant. Selon ses intérêts ou ses pulsions, chacun est capable d'en arranger certains dispositifs à sa guise, au risque de se perdre parfois dans son labyrinthe. Pour que le réseau formé par ces niches et ces passages soit identifié à un espace public, il faut encourager la volonté de raccorder les agencements individuels à l'environnement commun. En somme, il ne s'agit pas d'attribuer une mémoire aux sites et encore moins d'assigner l'histoire à résidence. Il s'agit simplement de permettre au passé d'avoir lieu, en d'autres termes de se faire place.

« Instances topiques » : entre dispositifs réels et agencements symboliques

La transmission est donc aussi une affaire de transition. La mémoire s'avive quand la pensée s'active dans un va-et-vient entre des dispositifs réels et des agencements symboliques. Ce travail est possible aussi bien face à l'architecture que dans des spectacles éphémères. Professeur à l'École normale supérieure, Alessandro Fontana appelle « instances topiques » les espaces mentaux dans lesquels se superposent (sans jamais coïncider exactement) le lieu matériel - c'est-à-dire repérable, balisé, structuré - et le lieu immatériel - c'est-à-dire fictif, littéraire, pictural, théâtral⁶. La place publique est l'une d'entre elles, de même que la cour, le salon ou le café, fabriquée par l'histoire, la mémoire et le répertoire comme elle fut façonnée par les édiles, les ingénieurs et les architectes. A Paris, par exemple, la place de la Nation ou celle de la République permettent des croisements et parfois des rencontres, mais ces mêmes places fonctionnent aussi en tant que topos représentatifs, à savoir comme des supports d'investissements symboliques, des aires de projection dans la fiction, des plateaux pour des manifestations spectaculaires. Cette double appartenance au registre des circulations physiques et des représentations imaginaires se vérifie à plus forte raison pour la notion de scène, laquelle admet des traductions pratiques, psychiques, plastiques⁷.

En identifiant et en explorant ces « instances topiques », l'individu accède à la liberté de circuler entre les différents plans d'une cité, qui ne sont pas seulement des strates temporelles ou des secteurs spatiaux mais des niveaux de conscience. Il actualise l'événement de sa présence dans l'espace commun. Il s'arroge la faculté d'y mettre en rapport des faits qui se sont produits et quelque chose qui reste à accomplir. Ce sont là des besoins vitaux pour l'être urbain. Le malaise des agglomérations actuelles procède entre autres facteurs de la grande difficulté dans laquelle se trouvent la majeure partie de leurs habitants (et pas seulement « les jeunes des banlieues ») d'effectuer par eux-mêmes, à travers leurs échanges et leurs trajets

⁶ Voir notamment A. Fontana, « La piazza del Cinquecento come topos rappresentativo », in *Eidos*, n° 1, Treviso, 1987.

⁷ Voir E. Wallon, « Constructions coulissantes », in *Mises en scène du monde* (Actes du colloque de Rennes, Théâtre national de Bretagne, 4, 5, 6 novembre 2004), Les Solitaires intempestifs, Besançon, 2005, p. 292-306.

quotidiens, une liaison entre un cadre affectif, un environnement concret et la dimension politique de la ville.

Sauf exception, les espaces qu'ils occupent et qu'ils parcourent s'avèrent hautement spécialisés selon un tracé de zones (de résidence, de commerce, d'administration, de loisir) et d'axes (de visée, de déplacement, de transport) arrêté loin d'eux. Ils s'avèrent aussi strictement hiérarchisés en fonction de paramètres sur lesquels ils n'ont qu'une faible prise : distance par rapport au centre, prix du terrain, implantation d'équipements collectifs, densité de logements sociaux, proximité d'espaces verts... Malgré les progrès de la démocratie représentative, les distinctions territoriales qu'ils éprouvent ne sauraient donc être éprouvées par eux comme ces seuils symboliques, marqués par des bornes gravées, que les citoyens d'Athènes franchissaient avec fierté, entre la ville et l'agora, entre le théâtre et les temples, entre les terres de la tribu et celles de la cité, entre les lieux de la prière, de la fiction et de la délibération, après l'adoption des réformes de Clisthène au VI^e siècle avant J.-C.

Il s'agissait là d'une séparation instituante. Mais comme opération de la pensée, elle ne se laisse pas réduire à un clivage entre deux lieux dont l'un serait réservé à la catharsis, l'autre à la délibération. La division des espaces doit introduire à la multiplication des points de vue. Nous nous heurtons aujourd'hui à la difficulté de faire éprouver le champ politique à tous les citoyens de telle sorte qu'ils le partagent comme un univers de sensibilité et de civilité, où chacun doit rester attentif à la perception de l'autre. D'où la nécessité de médiations à double sens. D'une part, il faut que chacun apprenne à circuler physiquement entre les divers secteurs en se disant : « j'évolue ici dans un milieu de vie qui forme mon décor personnel mais également un espace public ». D'autre part, il faut que cet individu sache se déplacer mentalement entre le niveau réel de la ville et le plan symbolique de la cité, mais aussi entre plusieurs instances de représentation, aussi aisément qu'il se rend à pied d'une position à une autre. S'il prend conscience de la nature multipolaire de l'urbanité, son propre séjour ne sera pas rivé à un seul centre. L'ostracisme découlait aussi des mesures pronées par Clisthène. Si celles-ci peuvent néanmoins être retenues parmi les fondements de la culture occidentale, la division entre des quartiers d'inégale dignité menace désormais les bases de la concorde républicaine.

Mythologie de la place publique.

Arrêtons-nous donc à la question, lancée notamment par François Barré, de la différence entre l'espace public au sens physique du terme (ce qui commencerait à l'extérieur des bâtiments) et l'espace public au sens défini par Jürgen Habermas, à savoir la sphère de « l'agir communicationnel » dans laquelle se noue la relation politique⁸. Une brève station sur la notion de place montre à quel point l'expérience contemporaine s'écarte des représentations persistantes.

La place de la ville européenne, de la Flandre à l'Italie du nord, a perdu son caractère unitaire à l'orée du XV^e siècle. Elle a peu à peu cessé d'être ce lieu qui attirait à la fois le marché, les assemblées, les sacrifices, les jeux, les prêches, les spectacles, cet endroit qui rassemblait pêle-mêle les bonimenteurs, les vide-gousset, les montreurs d'ours et les badauds. Avec la Renaissance et surtout l'âge baroque, la place publique en tant que telle n'est plus le pôle principal de la représentation : des perspectives se dessinent entre les axes et les places. Le pouvoir réside rarement au cœur de ces espaces, bien qu'il les balise par des signes suggérant sa présence, à la façon des statues équestres juchées au milieu des places royales (comme à Paris les actuelles place des Vosges et Notre-Dame des Victoires). Le prince ou le monarque apparaît comme le maître dont l'œil agence tout. Sa figure domine la scène, bien que sa

⁸ Cf. J. Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 vol., Fayard, Paris, 1981-1987.

personne lui reste en général extérieure. Cette organisation perdure en se perfectionnant par ci, en se compromettant par là, jusqu'aux restructurations de l'ère industrielle qui feront de Paris cette « capitale du XIX^e siècle » arpentée par Walter Benjamin⁹, dont les palais occupent des positions à peine plus éminentes que celle des gares et de l'Opéra.

Solides et durables, les décors d'une telle histoire occultent encore les formes de l'espace public que la démocratie parlementaire a engendrées en s'accouplant avec le capital financier. Aussi novateur soit-il dans ses desseins et ses propos, le spectacle républicain n'a d'autre plateau pour déployer ses fastes que les dispositifs laissés par les anciens régimes. Il emprunte son théâtre au règne déchu, en attendant de le transformer ou de le transporter à son gré. A ce sujet, je n'opposerais pas comme le fait François Barré les termes de scénographie et de scénarisation, puisqu'en italien *scenario* dit le décor et non l'action. Il n'empêche que les mises en scène urbaines, des entrées royales aux fêtes municipales, des processions religieuses aux manifestations revendicatives, conservent du simple fait de leur cadre un souvenir des actes révolus. De même chaque époque tente-t-elle d'insérer l'événement qui fait irruption dans des schémas interprétatifs hérités du passé. Accrochée dans la salle des actes de la faculté de droit de Nanterre, une estampe retrace le cortège des Etats-Généraux de 1789 : loin d'annoncer la Révolution française qui s'avance dans leur sillage, l'illustrateur a taillé l'espace en zigzag, comme s'il ne pouvait représenter les ordres du royaume qu'au long d'une ligne brisée.

Le discours public – émanant des responsables officiels mais aussi de nombre d'artistes - continue de désigner la place ou la rue comme le lieu de l'existence politique par excellence. Ils n'ignorent pourtant pas que, dans la seconde moitié du XX^e siècle, furent édifiées des cités sans place, telle Sénart, une ville nouvelle dépourvue de pivot, condamnée à chercher son centre et qui, croyant le trouver grâce à un stade, obtint un mégamarché. En guise de ville, beaucoup d'habitants des quartiers neufs doivent se contenter des faux-semblants d'une urbanité reconstituée : voies rapides, itinéraires piétonniers, ronds-points paysagers, bacs fleuris, parkings privés, bancs espacés, revêtements antidérapants... Les carrefours semblent conçus pour éviter que les gens ne stationnent trop longtemps. De fait, seuls des jeunes désœuvrés y demeurent et y divaguent.

Si la place persiste au XXI^e, elle est trouée de partout. L'équivalent contemporain du passage benjaminien, boyau de négoce et d'habitat percé dans le Paris de Louis-Philippe, on le découvre dans le complexe commercial, tel qu'il émerge au Canada par exemple sous le nom de mall, ou bien à Shangai et Canton. Là s'accomplit une interpénétration encore plus étroite entre des espaces de vente et d'exposition, de circulation et de détente, de consommation et de spectacle. Voilà un réseau public entièrement parcouru d'intérêts privés. Il faut arriver à le penser et à le formuler en termes vifs : tout lieu – même un « non-lieu » - est susceptible de devenir un espace de représentation, dès lors que le passant prend conscience des volontés qui l'ont aménagé et des vécus qui l'animent. « L'agir communicationnel » a des chances de prospérer si l'on s'efforce de rendre intelligibles et sensibles les principes qui dirigent ou qui diffèrent la rencontre. C'est à ces conditions que l'espace public recommence à se tisser, à se tramer, non seulement de présences, mais de consciences.

La citoyenneté est écartelée entre plusieurs sphères sujettes à des délibérations distinctes, qu'il faut pourtant tenter d'articuler. L'urbanisation, loin de répandre l'uniformité dans la cité, tend à dissocier les quartiers entre les paliers de cette « ville à trois vitesses » que décrit le sociologue Jacques Donzelot¹⁰, et qui sont peut-être en passe de se démultiplier davantage.

⁹ Cf. W. Benjamin, « Paris, capitale du XIX^e siècle » (1939), écrit directement en français, in *Das Passagen-Werk*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 1982, pages 60 à 77 ; voir *Le livre des Passages*, Cerf, Paris, 1986.

¹⁰ Cf. J. Donzelot, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », in *Esprit*, *La ville à trois vitesses*, n° 3-4, mars-avril 2004, p. 14-39.

La globalisation, plutôt que de rapprocher les partenaires de l'échange, concourt à diviser les agents économiques entre plusieurs catégories, dont les unes se meuvent pour le plaisir et le gain quand les autres s'exilent à cause d'un péril ou de la faim. Des quidams de statuts très distants se frôlent sans se mêler, de part et d'autres de barrières invisibles à l'œil nu, fort tangibles toutefois pour ceux qui s'y heurtent. Exercer une souveraineté à foyers multiples exige la capacité, inégalement répartie, d'en pénétrer les cercles. Prendre une part de la décision collective alors que le débat englobe cent agoras, porter la charge d'une responsabilité individuelle alors que le pouvoir siège en mille instances, cela suppose encore plus d'ubiquité intellectuelle que cela requiert de mobilité corporelle.

On pourra substituer des concepts plus familiers à la notion d' « instance topique », du moment qu'ils servent à comprendre qu'un lieu donné enferme en lui des dispositifs de représentation qui font effet, mais qu'il permet en même temps d'inventer des conventions inédites. L'amphithéâtre universitaire, par exemple, qui installe l'orateur dans une posture d'autorité, peut aussi se muer en atelier d'improvisation dramatique ou en auditorium dans lequel des musiciens et des techniciens spatialisent le son... Le fait d'expérimenter de telles conversions aide à décrypter les codes de la communication. Il convient d'être consulté sur les usages de l'espace physique pour se sentir concerné par la construction de l'espace politique. Autant la distinction des fonctions et la hiérarchisation des valeurs sont indispensables aux entreprises du jugement, autant certaines séparations peuvent conduire à l'enfermement dans des classes inférieures ou dans des zones de relégation de ceux qui n'auraient ni les moyens ni le savoir nécessaires pour évoluer d'un milieu à l'autre.

Cinq espaces de la ville contemporaine : leurs déliaisons et leurs relations.

L'amphithéâtre et le forum ont changé de formes. De nos jours on ne proclame plus les gouvernement depuis le balcon de l'Hôtel de Ville, les jeux de paume et les hémicycles ayant été démodés par les studios de télévision et les salles de rédaction, il faut dès lors appréhender cinq figures de l'espace public dont la dissociation ne facilite pas la convergence des citoyens.

1) La cité constitue par définition la plus large de ces figures. En se chargeant d'ambiguïté d'un siècle à l'autre, le terme a persisté, tant pour désigner un chef-lieu ou un fief fortifié qu'un ensemble de barres et de tours. Résidant dans un modeste bourg ou dans une vaste métropole, chacun peut considérer sa ville comme si des murs d'enceinte la contenaient encore, mais en vérité elle est noyée dans l'urbain où vit immergée 80% de la population française.

2) Le mémorial prétend représenter au contraire un noyau de méditation sociale, par une sorte de concentration ultime des dispositifs chargés d'incruster des signes du passé dans l'espace. A Nanterre, on remarque celui qui honore les martyrs de la déportation, au début de l'avenue Joliot-Curie ; une plaque a déjà été apposée dans la salle endeuillée du conseil municipal, pour saluer les victimes de la fusillade de 2002. Ces stèles ont-elles pour autant aux yeux des récentes générations l'évidence, l'immédiateté, la familiarité qui nimbaient la statue du poilu, sur la place du village des aïeux ? Réservés à quelques initiés, les rituels qui les entourent une fois l'an contribuent peu à les relier à la population de passage.

3) Le théâtre, si l'on accepte de nommer ainsi dans la ville tout volume plein ou tout endroit vacant qui se montre prêt à accueillir les procédés imaginaires et les processus fictionnels, appartient à cette famille d'idées-lieux. Cependant ce repaire d'apparitions reste enclos dans des cloisons symboliques parfois plus difficiles à percer que des murs de béton, au point que l'ensemble de la population n'ose pas le fréquenter, alors qu'il lui réserve d'indispensables antidotes aux routines et aux clichés.

4) La place, l'esplanade, le parvis, mais aussi la rue, l'avenue, le boulevard et leurs divers avatars ressemblent toujours à des sites propices au rassemblement, bien que les occasions d'y prendre part à une délibération commune soient encore plus rares que celles d'y participer à

une démonstration collective. Alors que l'urbanisme des années 1960 et 1970 les dépeçait volontiers au profit de dalles, de malls et de rocadés, l'aménagement des dernières décennies les ravala souvent au rang de décors. On glisse de la sorte de la conception des « lieux de mémoire » chère à l'historien Pierre Nora à la vision des « non-lieux » évoqués par le sociologue Jean Duvignaud¹¹ et explorés par l'anthropologue Marc Augé¹².

5) Ces non-lieux s'avèrent aussi malaisés à penser qu'il est ardu d'en faire des matrices de vie sociale. Ils sont pourtant omniprésents dans l'environnement urbain : zones commerciales, aires de stationnement, halls de gare, péages d'autoroutes, parkings d'hypermarché... L'imaginaire est faiblement mobilisé dans ces espaces de commerce ou de transit où, comme le note Thierry Paquot, « votre identité vous assure l'anonymat ¹³ ». Une telle acception du non-lieu, proche du sens juridique, s'établit quasiment à l'opposé de celle que lui attribuait l'écrivain Maurice Blanchot quand il logeait la littérature dans un espace palpable¹⁴.

Alors comment relier les zones d'absence aux territoires du récit ? Il serait inefficace et injuste d'assigner cette mission de liaison aux quelques artistes assez audacieux pour investir les friches et les périphéries de la ville. L'injonction doit également s'adresser aux architectes et aux urbanistes qui structurent la masse urbaine, et l'exigence s'imposer aux élus et aux experts qui en inspirent le plan général. Il ne s'agit pas uniquement de favoriser la circulation entre les cinq « espèces d'espaces », pour paraphraser Georges Perec¹⁵, mais de permettre au plus impropre, au moins probable des lieux de devenir le cadre de possibles représentations. Pour que la dignité d'une scène lui soit conférée, il faut que des rencontres puissent s'y produire, que des conventions de regard et d'écoute puissent s'y conclure, et pas seulement entre des voisins le temps d'une messe ou d'une liesse, mais entre des sortes d'événements et des ordres d'existence différents. Transmettre des souvenirs, inviter des témoins, convoquer des savoirs, solliciter les imaginations, impliquer le voisinage, habiter les espaces: c'est encore une affaire d'éducation. Autrement dit, une tâche sans relâche.

Emmanuel Wallon

¹¹ Voir *Lieux et non-lieux*, Galilée, Paris, 1977.

¹² Voir *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris, 1992.

¹³ Cf. Entretien avec Marc Augé, in *Urbanisme* n° 337, Paris, 2004.

¹⁴ Cf. *L'espace littéraire*, Gallimard, Paris, 1955; voir Marie-Claire Ropars-Wuilleumier, *Écrire l'espace*, Presses universitaires de Vincennes, Saint-Denis, 2002.

¹⁵ Cf. *Espèces d'espaces*, Galilée, Paris, 1974.,